



COMBIENT DE TEMPS MES LE JUGE POUR DEBLOQUER LES FOND AU AGS

Par **SHYZ**, le **25/01/2014** à **18:59**

COMBIENT DE TEMPS MES LE JUGE COMMISSAIRE POUR DEBLOQUER LES FOND
AU AGS OU MANDATAIRE POUR PAIER LES LICENCIERS

Par **P.M.**, le **25/01/2014** à **19:44**

Bonjour tout d'abord,

Ce n'est pas le Juge commissaire qui débloque les fonds mais vérifie ce qui est réclamé par le mandataire judiciaire dans le dossier envoyé à l'AGS...

Cela devrait être très rapide...

Par **SHYZ**, le **28/01/2014** à **18:25**

OK MERCI J ESPERE PART CE QUE CA FAIT 15 JOURS SANS RIEN DPUIS MON
LICENCIANT DU 31/10/2013 A CE JOUR C EST BEUCOUP ??

Par **P.M.**, le **28/01/2014** à **19:22**

Bonjour,

Je ne sais pas si vous voulez hurler mais lorsque tout un texte est écrit en majuscules sur un forum c'est ce que ça signifie...

D'autre part si votre licenciement date du 31/10/2013, je présume que vous avez déjà reçu des fonds...

Ce serait en premier au mandataire judiciaire que vous devriez vous adresser...